

ADHÉSION DE LA SUISSE À L'UE

La Suisse appartient à l'Europe. Au regard de sa situation géographique et de sa diversité linguistique et culturelle, cela ne fait aucun doute.

C'est pour cette raison que le Nouveau Mouvement européen suisse (Nomes) et ses organisations partenaires se sont régulièrement déclarés en faveur d'une adhésion de la Suisse à l'UE.

Pour le Nomes, l'appartenance à l'UE est à ce jour l'option la plus sensée dans l'optique d'un renforcement durable des relations entre la Suisse et le reste de l'Europe.

Situation actuelle

L'adhésion à l'UE est une question politique récurrente en Suisse. Les associations et les partis conservateurs et isolationnistes ont obstinément refusé tout rapprochement avec l'UE. Face à eux s'est constituée une large alliance des forces politiques qui se reconnaissent dans une Suisse ouverte et pour lesquelles il convient de développer les liens déjà étroits qui unissent la Suisse à l'UE. Pourtant, ces dernières années, le soutien d'une adhésion à l'UE s'est érodé au sein des partis politiques. Ce phénomène touche également la société civile au point que le Nomes demeure dans ce contexte la seule organisation qui s'engage réellement et avec conviction à soutenir l'option d'une entrée de la Suisse dans l'UE.

Arguments

1) Echanges et interdépendance : La Suisse est très liée à l'Union européenne. Plus de 50% des marchandises exportées par la Suisse le sont vers les Etats membres de l'UE. Quant aux produits importés, 75% d'entre eux proviennent de l'UE¹. Les relations économiques entre la Suisse et l'UE sont régentées par les traités bilatéraux. Ces derniers garantissent à la Suisse l'accès au Marché unique.

¹ Cf. : Confédération suisse, Département fédéral des affaires étrangères DFAE, Direction des affaires européennes DEA, la Suisse et l'UE en chiffres - le commerce, la population, le trafic, p.6, https://www.eda.admin.ch/content/dam/dea/de/documents/faq/schweiz-eu-in-zahlen_de.pdf, Vu le 15.12.2015.

2) Dépendance : Dans le cadre des relations bilatérales, la Suisse dépend de la bonne volonté de l'UE comme l'adoption de l'initiative «contre l'immigration de masse» le met actuellement en lumière. Dans le cas d'une mise en œuvre concrète de cette initiative, la Suisse serait passible de sanctions de l'UE qui pourraient aboutir à la rupture des accords bilatéraux I. Les conséquences économiques d'une telle remise en cause seraient extrêmement graves.²

3) Perte de souveraineté : Par la «reprise automatique du droit», la Suisse reprend tacitement les lois élaborées par l'UE, quand bien même elle n'a pas pu participer à leur élaboration. Contrairement aux pays membres de l'UE, c'est bien la Suisse qui perd à ce jour une part importante de sa souveraineté puisqu'elle ne participe pas à la définition de la politique européenne. La restauration de la souveraineté politique de la Suisse passe par l'adhésion à l'UE.

4) Neutralité : La Suisse n'aurait pas l'obligation de renoncer à sa neutralité si elle adhérait à l'UE. En effet, la politique de défense et de sécurité commune de l'UE «ne porte pas atteinte au caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres» (article 42 du TUE). Ainsi, l'Autriche, bien que membre de l'UE, n'a pas eu à renoncer à sa neutralité³.

² Voir, par exemple : Rapport du Comité fédéral en réponse au postulat de Keller-Sutter (13,4022), Juin 2015 https://www.eda.admin.ch/content/dam/dea/de/documents/berichte_botschaften/BR-Bericht-150605_de.pdf, vu le 17.12.2015

³ La question de la neutralité reste pourtant très controversée en Autriche. Lire par exemple, le commentaire du journaliste Wolfgang Müller dans Die Presse : «Autriche. A quoi sert la neutralité aujourd'hui ?» <http://diepresse.com/home/meinung/gastkommentar/4853908/Wozu-dient-Osterreich-heute-die-Neutralitaet?from=simarchiv>, Vu le 03.02.2016.

5) Démocratie directe : Les deux principaux instruments de la démocratie directe de la Suisse, le référendum et l'initiative, seraient maintenus en cas d'adhésion à l'UE. Renforcer les droits du peuple est l'un des principaux objectifs de l'UE : ainsi, l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE), créée par le Traité de Lisbonne, est un outil de démocratie directe comparable au principe de l'initiative populaire suisse. En cas d'adhésion de la Suisse à l'UE, une partie du pouvoir fédéral serait transféré à l'UE, comme notre [document de base pour la démocratie directe](#) l'explique.

6) Euro : En cas d'adhésion à l'UE, la Suisse ne serait pas forcée d'adopter l'euro. Aujourd'hui, certains États membres comme le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède ont leur propre monnaie⁴. Cependant, dans le contexte actuel d'un franc fort, l'adoption volontaire de l'euro pourrait constituer une option intéressante.

7) Indépendance politique : L'UE respecte l'indépendance politique de ses États membres. Par ailleurs, grâce au principe de subsidiarité et au Comité des régions, l'UE soutient le fédéralisme. En tant que membre de l'UE, la Suisse pourrait faire bénéficier ses partenaires de son expérience ancienne et diverse dans le domaine du fédéralisme.

8) Dimension sociale : Sur les questions sociales, le législateur européen (le Conseil de l'UE et le Parlement européen) a l'obligation de consulter le Comité économique et social européen (CESE). Les partenaires sociaux disposent donc d'un accès privilégié au processus législatif européen. Par le biais de ses représentants au sein des institutions européennes et du CESE, la Suisse pourrait jouer un rôle plus important qu'actuellement dans la conduite de la politique sociale de l'UE.

9) Changement d'époque : L'économie de marché, la protection de l'environnement ou les migrations sont des défis actuels qui ne se connaissent pas de frontière et qui réclament, aujourd'hui comme demain, des réponses communes.

Conclusion

Il existe ainsi de bonnes raisons d'envisager sérieusement une entrée de la Suisse dans l'UE. L'actuelle perte de souveraineté politique du pays pourrait être simplement et très largement résolue grâce à son adhésion à l'UE. Aux liens géographiques, économiques et culturels étroits entre la Suisse et l'Europe doit désormais s'ajouter une intégration politique, d'autant que la neutralité ou la démocratie directe pourraient être préservées en cas d'adhésion. Pour le Nomes, une participation active en qualité de membre de l'UE reste l'option la plus attractive pour permettre à la Suisse d'œuvrer au mieux et de manière constructive dans un environnement mondialisé.

⁴Dans les faits, seuls la Grande-Bretagne et le Danemark bénéficient d'une clause « opt-out ». Les autres pays qui n'ont pas encore adopté l'euro seront tenus de le faire lorsque certains critères (critères de convergence) seront remplis. Le non-respect de ces critères pourrait être politiquement souhaitable afin d'éviter d'entrer dans la zone Euro. Plus de détails sur le site Web de la Commission européenne : Commission européenne L'euro, Affaires économiques et financières, http://ec.europa.eu/economy_finance/euro/index_de.htm, vu le 02.03.2016.